

A L'HEURE DES CHOIX...

C'était en 1973, quand *L'Anarcho-syndicaliste* n'était qu'un modeste bulletin ronéoté. Deux jeunes instituteurs, Bernard Bolzer et Claude Menet, y publiaient ces lignes fort justes, et qui conservent toute leur actualité:

« Les enseignants devront aussi se montrer vigilants quant au contenu qui peut être donné à la formation continue des instituteurs, car ils savent désormais qu'à l'intérieur même de l'Éducation nationale, et dans l'appareil chargé de la formation des enseignants, existent des gens et des groupes dont l'intention non déguisée est, avec l'approbation de l'administration, de mettre en place des structures qui, sous prétexte d'ouverture sur la vie, conduisent, en fait, à la privatisation et au sabotage même de l'école laïque ».

Toujours dans *L'Anarcho-syndicaliste*, en septembre 1981, nous publions la résolution de l'assemblée générale du SNI-PEGC de Loire-Atlantique, dont le secrétaire général s'appelait Bernard Bolzer :

«Motion laïque:

L'assemblée générale du SNI-PEGC réaffirme son attachement à l'école laïque, outil indispensable à l'émancipation de la classe ouvrière.

Elle demande l'abrogation de toutes les lois anti-laïques, et par conséquent l'utilisation des fonds publics pour le seul enseignement public et laïque, et refuse que la création d'un grand service public de l'Éducation nationale, et notamment la nationalisation de l'enseignement privé, tel qu'il est prévu dans les conclusions du colloque du CNAL, entraîne des modifications:

- quant au statut des personnels concernant; leurs droits et garanties;

- quant aux principes de laïcité de l'école qu'on ne saurait confondre avec un pluralisme d'interventions morales ou idéologiques dans l'école.

L'assemblée générale du SNI-PEGC réaffirme sa condamnation des conseils d'école et son refus d'y siéger. Elle mandate le conseil syndical pour mettre en place à la rentrée les modalités pratiques de mise en place des consignes afin de s'opposer concrètement à la mise sous tutelle des enseignants et de l'école laïque par des groupes de pression quels qu'ils soient.

L'assemblée générale constate que le projet de loi sur le développement des responsabilités des collectivités locales comporte les dangers importants pouvant porter atteinte à la laïcité de l'école.

Elle demande son retrait et affirme sa volonté de refuser et de se battre contre tout organisme: conseil d'éducation, conseil de secteur, conseil d'école, équipe éducative se substituant aux prérogatives des enseignants et personnels de l'Éducation nationale qui remettrait en cause les principes de laïcité et les prérogatives statutaires des personnels.

17 juin 1981».

La dérive de plus en plus capitularde des organisations composant le CNAL amenait des laïques à réagir vigoureusement, et, toujours en Loire-Atlantique, naissait «*L'Appel aux laïques*» (1) dont la FCDL actuelle est la continuateur. Une des initiatives de «*L'Appel aux laïques* » fut le grand meeting du 31 janvier 1982 rassemblant 10.000 participants, présidé par Alexandre Hébert.

«L'Anarcho-syndicaliste en publiait le compte rendu en rappelant que «le comité national pour la signature de «L'Appel aux laïques» lancé en 1980 et devenu pétition nationale le 17 janvier 1981 appelait à une manifestation le 31 janvier dernier à Paris, porte de Pantin. Ce meeting qui regroupait 10.000 personnes se déroula sous la présidence d'A. Hébert, en présence d'un observateur du CNAL. Y prirent notamment la parole les membres du comité organisateur: F. Chaintron, P. Lambert, B. Bolzer et R. Labrusse.

(1) A propos duquel mon ami Serge Mahé a raison de rappeler qu'il est le mieux placé pour en parler; voir à ce propos son excellent texte: «*Le Pain et l'Instruction*» (*La Lettre anarchiste* n°4).

Nous reproduisons ci-dessous l'intervention de B. Bolzer et la proclamation adoptée à l'issue de cette manifestation qui fut un succès réconfortant pour tous les laïques de ce pays...».

Dans cette intervention de Bernard Bolzer, nous relevons notamment:

«(...) Aujourd'hui encore, je crains que, sous un vocabulaire nouveau, on travestisse notre idéal laïque.

Et ce ne sont pas les propos de Savary rapportés par Le Monde en juin dernier qui peuvent nous rassurer. Ne déclarait-il pas: «Le pluralisme des idées, des croyances trouveront leur liberté d'exercice au sein du service public laïque d'éducation.

Dans notre département de Loire-Atlantique, un candidat député clarifiait - s'il est possible d'être plus clair - la pensée du ministre: «Ainsi, disait-il, les enfants pourront recevoir un enseignement religieux dans le temps scolaire. Ainsi, disait-il, les prêtres pourront y enseigner...».

Mes camarades, il ne faut pas confondre ministre des cultes et ministre de l'Éducation nationale!

L'école pour laquelle nous nous battons, ce n'est pas celle-là.

Nous nous battons pour l'école laïque, pas pour l'école des curés et des patrons.

Alors, mes camarades, vigilance.

Rappelez-vous, déjà Haby, par l'intermédiaire des conseils d'école, avait voulu mettre l'école sous la tutelle de groupes de pression locaux. Ces conseils existent toujours et les projets de ZEP prônés par l'actuel ministère pour lutter contre l'échec scolaire risquent d'augmenter leur côté néfaste. N'oublions pas, en effet, que la mise en place du soutien contre les retards scolaires entre dans l'attribution de ces conseils. Nous n'avons pas arraché l'école des mains des curés, des patrons, des notables locaux, pour la leur ré-offrir sur un plateau».

En septembre 1982, Jacques Fabre, instituteur dans le Vaucluse, dans un excellent article, s'exprimait ainsi dans notre journal:

«Les militants du SNI de Loire-Atlantique, réunis en assemblée générale le 12 mai dernier, avaient ainsi bien raison de mandater leurs représentants aux journées d'étude du SNI sur l'école ouverte, les 15 et 16 juin, sur des bases nettes, en se référant à un paragraphe de la motion laïque unanime du Congrès de Toulouse (juillet 1981) du SNI, selon lequel:

«(...) A la lumière:

- des attaques qui se sont déroulées depuis 1972,

- de l'orientation qui tend à la privatisation,

- des risques que pourrait représenter une nationalisation dualiste,

- des moyens relatifs à l'introduction des groupes de pression antilaïques à l'intérieur de l'école tendant à instituer un pluralisme d'intervention morale et idéologique. Le projet du CNAL de 1972 doit être l'objet d'une réflexion».

Et en exigeant: «que l'école ne soit ni un moulin ouvert à tous vents et à tous venants, ni une auberge espagnole où chacun apporte et vient chercher ce qu'il veut».

D'autant que de l'autre côté, l'offensive continue. La presse ne nous apprend-elle pas que M. Savary vient de former une nouvelle commission d'étude chargée tout spécialement de l'enseignement primaire, et plus particulièrement des «formes de sa gestion tripartite» (enseignants, parents, élus locaux) que La Croix, ce vieux tapin, nous dit, connaisseuse (elle a plus applaudi que nous aux discours gouvernementaux du Bourget), que «les organisations et partis de gauche (la) revendiquent depuis longtemps».

Pauvre «gauche»...

Les huées du 9 mai n'étaient peut-être pas assez fortes?!».

Au sein des syndicats de la FEN, des militants de plus en plus nombreux, après avoir vainement tenté de se faire entendre de leurs instances nationales, s'apercevant que la dérive de la FEN était irréversible, concluaient tout naturellement que sauver le syndicalisme enseignant, le reconstruire sur des bases traditionnelles impliquait de s'organiser ailleurs qu'à la FEN discréditée.

C'est ainsi qu'à l'appel de Bernard Bolzer, François Chaintron, Denis Gomez, Jean Grosset, Claude Testanière, plusieurs centaines d'instituteurs rejoignaient la CGT-FO. Le 11 novembre 1983, au siège de la Confédération FO, une conférence nationale officialisait cette adhésion. Bernard Bolzer expliquait notamment:

«Nous nous sentions mal à l'aise au sein du SNI et de la FEN. Nous n'étions pas les seuls: en quelques années, 61.000 enseignants ont quitté le SNI-PEGC. Les responsables nationaux n'en ont pas moins continué leur politique suicidaire. Le plan Savary a été préparé par le SNI-PEGC avant d'être relayé par le SNI et la FEN. En fait de prôner «la transformation et l'ouverture de l'école», ce qu'ils ont obtenu c'est sa délaïcisation, sa privatisation. La gestion tripartite, la «religion» des conseils portent en germe la dénaturation des principes laïques de l'école. Le SNI-PEGC et la FEN se sont disqualifiés en prêtant la main au plan Savary. Il nous appartenait de poursuivre notre action syndicale. Tout rapprochement avec la CFDT était exclu. La dérive de la FEN correspond précisément à son rapprochement avec les positions de la CFDT. La CGT ne constituait pas un meilleur accueil. Nous connaissons ses positions sur l'école pluraliste et l'introduction des groupes de pression à l'intérieur de l'école. Ce sont ces positions qui sont développées au sein du SNI par «Unité et Action».

Restait alors la CGT-Force Ouvrière qui par le passé a toujours soutenu la laïcité de l'école et qui, l'an dernier encore, a su, contrairement au SNI et à la FEN, prendre position contre les conseils d'école, la gestion tripartite et la réforme Legrand des collèges, mais pour le service public, les garanties statutaires, l'indépendance et la liberté pédagogique des enseignants».

Je me souviens de notre profonde satisfaction, voire même de notre enthousiasme. Mais, en militants responsables, nous savions aussi que ce ne serait pas facile. Aucun de nous n'a jamais prétendu que la FEN s'effondrerait rapidement, ni que les syndicats FO de l'Éducation nationale connaîtraient un développement accéléré. Nous savons mesurer les pesanteurs, y compris politiques. Nous savions - et savons encore - que bien des réticences devraient être vaincues, y compris à l'intérieur même de la CGT-FO.

Mais ce que nous savions aussi, c'est que l'extraordinaire offensive contre l'école laïque publique continuent, comme un des moyens nécessaires au capitalisme à l'État pour tenter de résoudre leur propre crise, en associant les syndicats. C'est justement pour cela que nous avons soutenu, y compris suscité, de toutes nos forces l'initiative visant à rassembler dans la CGT-FO les enseignants en rupture avec la FEN. Cette attitude relève ailleurs de notre conception de l'indépendance syndicale.

Nous sommes donc des partisans convaincus de la nécessité du renforcement, de la progression des syndicats FO parmi les personnels de l'Éducation nationale. C'est pourquoi il faut se féliciter que le Congrès confédéral de la CGT-FO se soit prononcé pour l'abandon des projets Jospin. Car c'est à partir de positions claires, sans ambiguïté, que le syndicalisme confédéré pourra se développer parmi les personnels de l'Éducation nationale. Cette revendication du Congrès confédéral découle tout naturellement des orientations constamment réaffirmées les années précédentes, en plein accord avec ceux qui avaient rompu avec la FEN, puisque c'est sur ces positions qu'ils l'avaient quittée. Or il apparaît aujourd'hui clairement que, pour certains d'entre eux, la volonté d'agir dans ce sens a disparu. Car sinon, comment expliquer les consternantes, les affligeantes positions du secrétariat du SNUDI-FO par rapport à ces projets dont nous savons tous qu'ils continuent, en les aggravant, les attaques contre l'école laïque, contre les enseignants, donc contre la classe ouvrière? Comment ne pas s'interroger sur l'absence d'appel du Bureau national du SNUDI-FO pour la manifestation du 4 mars, aux côtés du SNLC-FO et d'autres organisations d'enseignants?

Comment comprendre l'ahurissante décision de reporter, au mépris des statuts, un congrès national en pleine préparation, alors que les événements commandaient au contraire de saisir l'occasion d'une instance nationale de cette importance... si ce n'est justement pour éviter la condamnation des plans gouvernementaux par ce congrès, lorsqu'on sait que les assemblées départementales se prononcent dans le sens de cette condamnation?

Lorsque Jean Grosset, secrétaire national adjoint du SNUDI-FO, affirme publiquement qu'il est partisan - ce qui est son droit - d'une liaison entre le «*Parti socialiste et le syndicalisme*» (2), on comprend qu'il soit gêné pour demander l'abandon des projets Jospin.

Mais c'est aussi notre droit de dire que la véritable atteinte à l'indépendance syndicale se situe à ce niveau et de rappeler qu'à ce moment-là, nous n'avons pas entendu les protestations indignées de Bernard Bolzer et de ses amis.

(2) Voir *La Lettre Hebdo* n°87 du 4 novembre 1987 et *L'Anarcho-syndicaliste* n°63 de novembre-décembre 1988.

S'agit-il là de la vérification pratique du vieux dicton «*Qui ne dit mot consent*»?

Dans un texte qui est un monument d'hypocrisie, le secrétariat national du SNUDI-FO, en date du 6 avril 1989, nous ressort le thème du «*noyautage communiste*». Les signataires de ce texte intitulé appel «*Aux amis de Force Ouvrière*» ont l'audace de reprendre ce titre cher aux fondateurs de la CGT-FO.

Ils ont l'extrême naïveté (et je suis poli) de croire que cela va remuer les sentiments des militants FO, attachés avec raison à l'indépendance, pour rassembler autour d'eux suffisamment de monde afin de transformer le SNUDI-FO de «*syndicat contestataire*» en «*syndicat d'accompagnement*».

Ils osent faire l'amalgame entre les staliniens de 1947 et des militants qui aujourd'hui, en 1989, militent au sein de FO sur la base de l'indépendance de classe du syndicat.

Ils citent des militants qu'ils accusent publiquement de «*manipulation*» au compte de «*leur parti politique*».

C'est scandaleux, c'est inqualifiable, c'est impardonnable.

C'est de la même veine que tout ce que nous avons lu et entendu avant le Congrès confédéral de la part de ceux qui, agitant l'imaginaire épouvantail - trotskyste - noyautant FO, accusaient le candidat Marc Blondel d'en être le prisonnier.

Cela rejoint la campagne pro-recomposition syndicale à laquelle, fort heureusement, ce congrès confédéral a donné un coup d'arrêt.

Cela ne peut qu'apporter de l'eau au moulin de la FEN, dont le secrétaire général Yannick Simbron déclarait le 9 mars 1989 (3) sur les projets Jospin:

«D'abord sur la loi d'orientation et de programmation: il faut conclure au plus vite pour savoir où le gouvernement veut aller et comment il veut y aller. Nous persistons à penser qu'un large accord est possible.»

A ce jour, en effet, il n'y a que deux types de réactions qui conduisent à un rejet global des objectifs affichés: celle de FO, carrefour de tous les conservatismes, de l'UNI, comme des trotskystes du MPPT, et celle de L'Humanité du 4 mars qui indiquait que le projet «n'a d'autre visée que d'accélérer la mise en place d'une école à plusieurs vitesses, adaptée à l'Europe de 1992».

Tous les autres syndicats, toutes les autres confédérations se sont déclarées en accord avec les objectifs, lors de la table ronde du 28 février».

C'est pourquoi on peut légitimement se poser la question: pour qui roulent, consciemment ou non, les signataires de cet appel? Sont-ils des nostalgiques de la FEN? Y a-t-il des ambitions rentrées? Croyaient-ils, pour quelques-uns, avoir tracé devant eux des voies royales leur permettant d'accéder à d'autres responsabilités au sein de FO?

Assistons-nous à une initiative de ceux qui, n'ayant pu transformer la Confédération FO, tentent une opération de déstabilisation?

S'agit-il d'une volonté de constituer une tendance dans la Confédération?

Pour notre part, les choses sont claires. Anarcho-syndicalistes, c'est-à-dire nous réclamant de la tradition de Fernand Pelloutier et de quelques autres, nous sommes passionnément attachés à la liberté d'expression des adhérents dans le syndicat, ce qui n'a absolument rien à voir avec l'organisation d'une tendance. L'exercice normal de la démocratie dans le syndicat se traduit par la libre expression des opinions individuelles, des courants de pensée; vouloir modifier cette réalité par l'institution de tendances organisées aboutirait inmanquablement à construire des mini-partis dans le syndicat. On ne reproduira pas les structures de la FEN à la CGT-FO.

(3) *L'Enseignement Public* n°56 de mars-avril 1989.

Je conçois parfaitement qu'un militant change d'opinion, d'orientation, quoique les reconversions très rapides me laissent perplexe et, pour tout dire, incrédule quant à leur sincérité.

Mais alors, il faut annoncer clairement la couleur et ne pas s'abriter derrière des prétextes inventés de toutes pièces. En un mot, ne pas nous prendre pour des demeurés.

A notre place, là où nous sommes, en assurant pleinement les responsabilités qui sont les nôtres dans les organisations dont les instances nous ont mandatés, nous continuerons, sans faiblir, à militer pour la laïcité de l'école et de l'Etat, donc contre les plans Jospin, pour le développement du syndicalisme enseignant dans FO, donc pour que le congrès national du SNUDI-FO se déroule dans les meilleurs délais, dans le respect de ses règles statutaires.

Nous savons qu'il faut beaucoup de patience et de vigilance pour préserver l'indépendance du mouvement syndical. Nous en avons à revendre.

Jo. SALAMERO

P.S.: Bernard Bolzer et son ami Grosset me reprochent certaines (pas toutes !) de mes fréquentations. Un camarade nouvellement élu à la CE confédérale de la CGT-FO prétendait même obtenir du bureau confédéral qu'il limite ma liberté d'expression... dans *L'Anarcho-syndicaliste*. Tout cela au nom de «l'indépendance syndicale». Ce qui n'empêche pas ces «purs syndicalistes» d'avoir, ce qui est bien leur droit, leurs propres fréquentations... comme en témoigne le texte que nous publions ici.

(Suit la première page de «La Lettre hebdo» n°103 du 21 avril 1989).
